

Séance du 20 décembre 2007

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.



PRESENTS : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Dumas, Lauqué, Adjointes ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Gramont, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Casenave à M. Causse

ABSENT : Mme Larran-Lange

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : REGIE DES EAUX - Sécurisation des périmètres de protection de la source Laxia à Itxassou - Attribution des travaux et demandes de subventions

Monsieur Daniel LOZANO présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Régie des Eaux souhaite procéder aux travaux prévus par l'arrêté préfectoral définissant les périmètres de protection autour de la source du Laxia à Itxassou.

Les travaux de sécurisation correspondants ont fait l'objet d'un appel d'offres ouvert en 2 lots pour une réalisation dans le courant du 1er semestre 2008.

Le lot n° 1 – spécialité Electricité industrielle - comprend les travaux permettant de déclencher une alerte et d'interrompre le captage en cas de crue du ruisseau qui borde les installations ainsi que des travaux de contrôle d'accès.

.../...

Quant aux travaux du lot n° 2, ils rassemblent tous les ouvrages de la spécialité Génie civil tels que clôtures, collecte des eaux de pluie, pose de fourreaux pour câblage électrique ainsi que des interventions de réhabilitation de la conduite de captage entre la source et le réservoir de tête permettant l'élimination des fuites.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 19 décembre et a retenu l'offre de l'entreprise MASSOC pour le lot 1, pour un montant de 24 073,34 € HT et l'offre du groupement d'entreprises HIRIART SOGEA (Mandataire HIRIART) pour le lot 2, pour un montant de 208 514 € HT –dont prestation complémentaire s'élevant à 3 400 € HT-.

Je vous demande d'autoriser M. le Député-Maire à signer avec l'entreprise MASSOC pour le lot 1 et le groupement d'entreprises HIRIART/SOGEA pour le lot 2 les marchés et les décisions de poursuite éventuelles, conformément à l'article 15 du C.C.A.G. dans la limite des crédits disponibles.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2008.

Je vous demande également d'autoriser Monsieur le Député-Maire à solliciter auprès du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, au taux le plus élevé possible, une participation au financement des travaux de protection de la ressource.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.